

PROTECTION DE SURFACE

Les dalles non imprégnées d'usine peuvent être protégées au plus tôt 6 mois après la pose.

L'imprégnation doit être réalisée par temps sec sur une surface propre et sèche. Vous avez le choix du produit scellant en fonction de l'aspect visuel fini que vous recherchez, invisible, aspect satiné ou aspect mouillé.

(Voir ci-dessous)

Garantie et sécurité:

Avant commande et utilisation, lire attentivement les fiches techniques et de sécurité. En particulier les risques et les conseils de prudence.

Le résultat dépend de la rigueur de l'application et ne peut donc être garanti. Il est toujours indispensable de réaliser un test sur une petite surface.

		Prix
7	Scellant protecteur IN: (non filmogène-invisible)	
	Bidon de 3,78 litres: (pour environ 15 m ²)	(Fr/pce) 150.–
	Bidon de 10 litres: (pour environ 40 m ²)	(Fr/pce) 310.–
	Émulsion microporeuse invisible non filmogène. Protège et facilite le nettoyage.	

Domaines d'utilisation:

- > Dalles Sahara grésées
- > Murs en béton
- > Pavés
- > Margelles de piscine



	Scellant protecteur EV: (aspect naturel satiné)	
	Bidon de 10 litres: (pour environ 44 m ²)	(Fr/pce) 310.–
	Émulsion microporeuse filmogène. Protège et facilite le nettoyage	

Domaines d'utilisation:

- > Dalles sablées non protégées en usine
- > Pavés peu poreux

	Scellant protecteur CE+: (aspect mouillé)	
	Bidon de 3,78 litres: (pour environ 16 m ²)	(Fr/pce) 150.–
	Émulsion microporeuse filmogène. Protège et facilite le nettoyage	

Domaines d'utilisation:

- > Dalles sablées non protégées en usine
- > Pavés peu poreux